

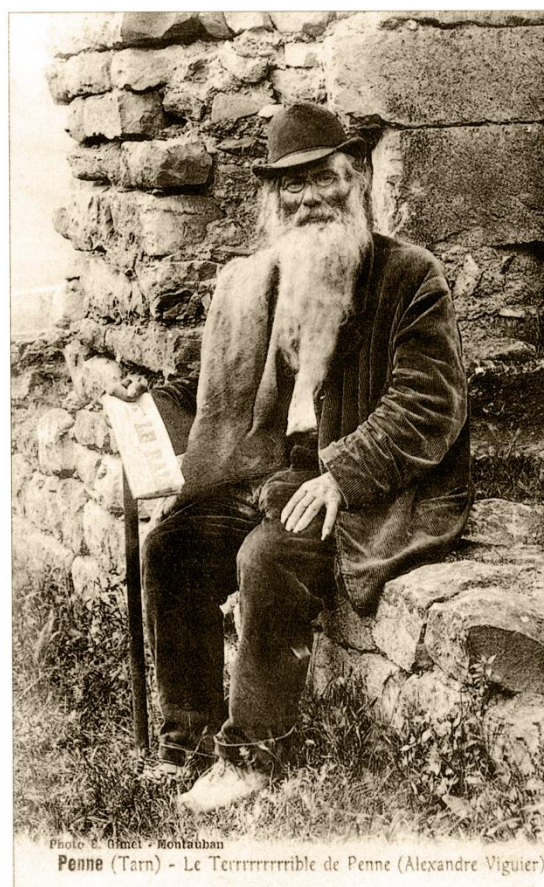
17 ans richement dotée : lorsqu'il épouse, le 11 juin 1874 à Vaour, Marie Justine Roussel, fille d'un cultivateur propriétaire de Las Touzes, il est dit « *propriétaire, expert-géomètre à Cousines* ». Leur contrat de mariage, retenu le 6 juin par M^e Vaissière à Vaour, indique tout de même une dot de 20 000 francs !

Dès l'année suivante, sa jeune épouse lui donne une fille, Christine Marie Alexandrine, née le 28 février 1875. Mais Alexandre délaisse les travaux agricoles pour ses autres professions, subissant les foudres de sa femme qui lui reproche, notamment, d'accorder un soin particulier à sa mise et à sa toilette. Puis viennent les ennuis d'argent, et le juriste, qui jouissait jusqu'alors d'une réputation de générosité, doit se résoudre à faire payer ses clients ; à tenter, du moins... En 1880, il assigne un débiteur en justice, gagne le procès, mais perd en appel sur des allégations douteuses. Furieux, il en gardera une grande rancœur contre l'institution judiciaire.

... à l'excentrique Terrrrrrrrrrrrrrrrrrrrible !

En 1885, le ménage est au bord de la ruine, et Justine demande la séparation de biens : son mari doit lui vendre la propriété familiale pour rembourser ses apports. N'étant même plus le maître chez lui, Alexandre quitte le foyer conjugal en 1887, avec seulement les effets qu'il a sur le dos, ou presque. L'élégant juriste s'était déjà mué en une silhouette hirsute depuis une réflexion de trop de son épouse. De nouveaux déboires judiciaires sont à l'origine de la lanterne allumée, qu'il porte en permanence avec lui, « *pour éclairer les employés de la Justice* ».

Carte postale, photo
E. Gimet, Montauban



C'est en 1889 qu'Alexandre devient l'excentrique, à demi prophète, qui se présente à toutes les élections législatives (1889, partielle de 1893, 1898, 1902, 1906, 1910), avec un programme humaniste, pacifiste, mondialiste..., mêlant la Bible et la politique. Son surnom devient un « nom de guerre » qu'il utilise dans ses signatures les plus officielles, et qu'il écrit avec 19 « r » très exactement, « *comme dans 19^e siècle* », dont il voulait faire le début d'une ère nouvelle.

Ses déclarations de candidature ne passent pas inaperçues ; elles défrayent la chronique et font les choux gras de journaux. Et pas seulement des journaux locaux, d'autant qu'il fut une période où l'on pouvait se présenter à des législatives n'importe où, sans condition de domicile. C'est ainsi que notre Terrible fait acte de candidature à Béziers en 1890 (élection partielle à la suite d'un décès), et à Brest en 1892 !

CHRONIQUE GAILLACOISE

L'observateur trouverait une ample prébende sur les murs de notre ville que la publicité tapisse de multicolores papiers. Toutes les variétés d'affiches, tout ce que le génie de la réclame a pu créer pour attirer l'attention s'étale en couleurs vives sur les murs de la cité Gaillacoise. Dans ce coin, un énorme placard, illustré, peinturluré, vante l'attraction d'un roman kilométrique, chef-d'œuvre de quelque Ponson du Terrail; une autre célèbre, avec toutes les variations de la louange, la bonté d'une mixture nouvelle, empoisonnement certain approuvé par des facultés problématiques.

Mais l'échantillon le plus curieux, le meilleur remède pour combattre la mélancolie, c'est l'hilarante affiche que je reproduis *in-extenso*, pour la grande joie de mes lecteurs.

Elle est récente, locale, digne de figurer dans la collection des œuvres d'hallucinés, Lisez :

Nouvelle apparition

La fortune des pauvres et l'aisance des riches
Ici

La Petite Lanterne
de Vaour

qui a été allumée pour éclairer
les employés à la justice de nos jours
et

La Grande Lanterne de Penne à Viguier
qui doit éclairer

les employés à la justice de la Nation
et
du monde entier

VIGUIER,

L'auteur de la grande Lanterne, vient vous aviser qu'il va faire paraître un livre journal, pour vous éclairer de la lumière de sa Lanterne, allumée le premier novembre dernier, qui vous éclairera sur l'avenir, le présent et le passé et ne se fera pas longtemps désirer sous le nom de :

L'Union Universelle.
Le Terrible de Penne.

Je défie l'Ecole des Chartes et le Journal *des abrutis* de nous traduire ce morceau de littérature.

O progrès ! décidément tu n'es pas un vain mot.

JEHAN LE BLOND

Le Républicain de Gaillac et Lavaur,
18 déc. 1887 (AD81, F^oPer 268)

Lettre du Terrible adressée aujourd'hui même

A Monsieur le Président de la Chambre Syndicale de Carmaux à Carmaux.

« Monsieur le Président,

« Par le journal de l'Union républicaine du Tarn, par l'Indépendant et par le Patriote albigois d'hier, 24, j'ai appris qu'aujourd'hui 25, à 4 heures du soir, tous les républicains socialistes des cinq cantons qui doivent voter lors du remplacement du Marquis de Solages sont convoqués pour assister à une réunion qui aura lieu à la Chambre syndicale, à l'effet de former le Comité qui doit choisir le futur député.

« A cette fin, Monsieur le Président, veuillez bien communiquer et lire ma présente à toute l'assemblée, en vous annonçant à tous, que je pose ma candidature à vos suffrages.

« Il dépendra donc de vous, de l'assemblée et du Comité, si je ne sois par vous tous désigné et le choisi pour être votre futur député.

« Dimanche dernier, je vous ai adressé mon Programme universel, humanitaire et souverain qui sera immortel et n'aura point de fin, et je vous l'envoie de nouveau avec prière de le lire à toute l'assemblée. la partie seulement comprise entre l'organisation du Nouveau Gouvernement, jusqu'à malgré tous les Juifs s'y opposant inclusivement. En vous annonçant que cette partie va être aujourd'hui imprimée et distribuée à tous les électeurs qui doivent voter.

« Et si je suis chargé par vous, par l'assemblée et par le comité pour être votre futur député, je suis sûr d'être élu avec une écrasante majorité de 80 pour 100 au moins.

« Et peut-être, je serais élu malgré tous les opposants.

« Mais dans l'espoir que je serai le choisi sans concurrent.

« Je reste en attendant, votre tout dévoué, signé.

« Le Terrible de Penne,
« Alexandre VIGUIER.

« Nota. — Les journaux d'Albi (Tarn), sont chargés de reproduire ce soir la présente, et demain la France entière reproduira mon Programme universel humanitaire et souverain. qui sera immortel et n'aura point de fin. »
Qu'on se le dise !

Le Stéphanois,
1^{er} juillet 1890

Echos de Partout

UN CANDIDAT RÉGÉNÉRATEUR

La préfecture de l'Hérault a reçu les déclarations de quatre candidats pour les prochaines élections législatives de Béziers en remplacement de M. le docteur Vernhes, décédé.

Parmi les déclarations, on trouve celle de M. Alexandre Viguier ainsi libellée :

« Je soussigné, Alexandre Viguier, dit le Terrible de Penne, cultivateur à Penne (du Tarn), pose ma candidature aux élections législatives du 6 juillet 1890, dans la première circonscription de Béziers, comme candidat régénérateur de l'humanité souffrante.

« Signé : LE TERRIBLE (sic)
DE PENNE, ALEXANDRE VIGUIER. »

Le Nouvelliste du Morbihan,
6 mars 1892

Le Elections de Brest

Les déclarations de candidature, déposées à la Préfecture dans le délai fixé par la loi, pour l'élection législative de dimanche prochain dans la 3^e circonscription de Brest, sont les suivantes :

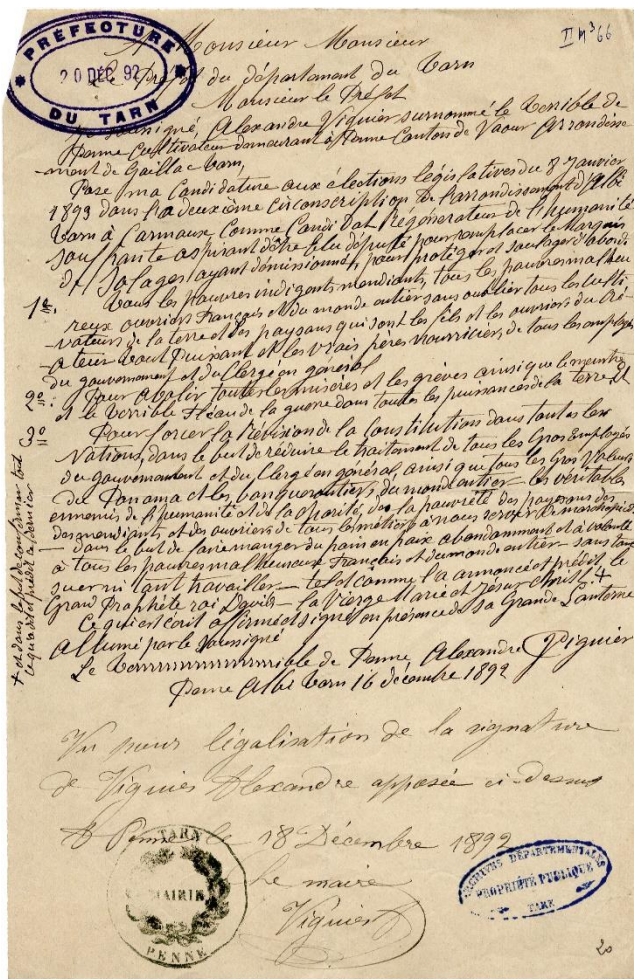
1^o Celle de Mgr. d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris.

2^o Celle de M. Th. Lefebvre, de Paris, qui, après avoir annoncé aux électeurs, par une circulaire, qu'il renonçait à poser sa candidature, les informe aujourd'hui qu'il croit devoir la maintenir ;

3^o Celle d'un sieur Alexandre Viguier, cultivateur, demeurant à Penne, dans le Tarn, qui se porte « comme candidat régénérateur de l'humanité souffrante, aspirant d'être élu « député, le premier protecteur de tous les « pauvres malheureux ouvriers français et du « monde entier. »

Les républicains de la circonscription n'ont pas jugé à propos de choisir un candidat pour opposer à Mgr. d'Hulst.

L'Indépendant du Tarn, 27 nov.
1892 (AD81,
F^oPer 228)



Déclaration de candidature aux élections législatives de 1893 (AD81, 2 M 3/66)

Monsieur le Préfet,
 Je soussigné Alexandre Viguière, surnommé le Terrible de Penne, cultivateur demeurant à Penne, canton de Vaour, arrondissement de Gaillac, Tarn,
 Pose ma candidature aux élections législatives du 8 janvier 1893 dans la 2^e circonscription de l'arrondissement d'Albi, Tarn, à Carmaux, comme Candidat Régénérateur de l'humanité souffrante, aspirant d'être élu député pour remplacer le marquis de Solages ayant démissionné, pour protéger et soulager d'abord

- 1°/ Vous les pauvres indigents mendiants, tous les pauvres malheureux ouvriers français et du monde entier sans oublier tous les cultivateurs de la terre et les paysans qui sont les fils et les ouvriers du Créateur Tout Puissant et les vrais pères nourriciers de tous les employés du gouvernement et du clergé en général
- 2°/ Pour abolir toutes les misères et les grèves ainsi que le meurtre et le terrible fléau de la guerre dans toutes les puissances de la terre, et
- 3°/ Pour forcer la révision de la Constitution dans toutes les Nations, dans le but de réduire le traitement de tous les gros employés du gouvernement et du clergé en général, ainsi que tous les gros voleurs du Panama et les banqueroutiers du monde entier, les véritables ennemis de l'humanité et de la charité, de la pauvreté des paysans, des mendiants et des ouvriers de tous les métiers, à nous servir de marchepied – dans le but de faire manger du pain en paix, abondamment et à volonté à tous les pauvres malheureux français et du monde entier – sans tant suer ni tant travailler – tel et comme l'a annoncé et prédit le Grand Prophète roi David – la Vierge Marie et Jésus-Christ. Ce qui est écrit, affirmé et signé en présence de sa Grande Lanterne allumé par le soussigné.

Le Terrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrible de Penne, Alexandre Viguière
 Penne, Albi, Tarn, 16 décembre 1893

Le 6 octobre 1896, profitant d'une réduction de 40 % sur les billets de train à l'occasion du séjour en France du tsar Nicolas II, il se rend à Paris, persuadé que c'est là qu'il faut porter la bonne parole. Dans sa tenue habituelle, sa lanterne suspendue à un bâton sur son épaule, il se dirige directement vers la Chambre des Députés. Devant la grille, il est interpellé par un agent :

- « Où allez-vous ? »
- « Je viens éclairer les employés de la Justice et du Gouvernement. Et demander au tsar d'abolir l'esclavage en Russie »
- « Vos papiers ! »
- « Je suis le Terrible de Penne. Je n'ai pas besoin de papiers ! ».

Il passe la nuit en prison, puis est transféré à l'asile Sainte-Anne. Lorsqu'il en sort, le 21 novembre, il est métamorphosé : sa chevelure a été tondue, et il en gardera une colère proportionnelle à l'affront qu'il a subi.

Cependant, cet internement le temps de l'enquête ne fera pas obstacle à ses candidatures ultérieures. Il continuera également d'arranger de son mieux les affaires de ses contemporains, les persuadant de privilégier la conciliation plutôt que d'en appeler à la Justice.

PREFECTURE
22 AVRIL 1898
DU TARN

Monsieur Monsieur
Le Préfet
Du département du Tarn à Albi

Monsieur le Préfet

Je soussigné, Alexandre Vigier, soussigné publiquement le terrible de Penne et le petit échantillon cultivateur et export géométrique de Maubert à Penne Canton de Vaour arrondissement de Gaillac Tarn.

Poser ma candidature aux élections législatives du 8 Mai 1898 dans la circonscription de Gaillac arrondissement de Gaillac Tarn, comme candidat républicain et républicain le suffragant dans toutes les puissances de comme candidat républicain socialiste chrétien; et puisant d'être élu député par une cérémonie ou par acclamation sans voter pour un si que particulier non seulement dans ma circonscription mais dans toutes les circonscriptions de ma nation dans le but que je serai député, avant la fin de l'année et dans le but d'être un jour Ministre de la Justice et de la Guerre et de la Présidence Honorable de ma République Française qui va devenir promptement le super-Européen et Universelle, pour avoir à moi l'armée la force et le courage de commencer d'absorber la royauté et la guerre et de finir dans la nation Française et dans toutes les puissances de la terre la véritable République.

socialiste chrétien pacifique humanitaire; c'est-à-dire, la véritable et véritable République socialiste aussi que par Jésus-Christ et saint Jean Baptiste et par Moïse et Dieu notre Père qui est la même et qui consiste à faire aux autres tout ce que nous voudrions qu'ils nous feroient et à respecter tout le tout et le tout qu'on a fait à son semblable, son prochain, son Dieu et sa personne, dans son honneur ou dans ses biens.

Voilà l'abrégé de la loi et de la justice établies sur la terre la terre par Jésus-Christ, saint Jean Baptiste et par Moïse et Dieu notre Père.

Voilà les 10 principes de la véritable justice et de la véritable République humanitaire que je veux établir dans toutes les puissances de la terre en commençant dans la nation Française.

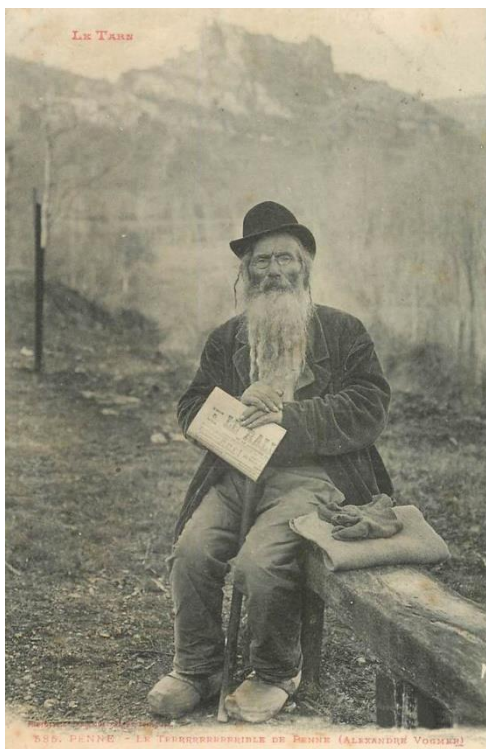
Posé à Penne du Tarn le 22 avril 1898 par le soussigné
Le véritable et véritable de Penne Alexandre Vigier

Pour l'legalisation de la signature
de Vigier Alexandre approuvé
et dressé

Al Penne le 22 avril 1898
Le maire
Vigier

Déclaration de candidature aux élections législatives du 8 mai 1898 dans la circonscription de Gaillac (AD81, 2 M 3/73)

À l'automne 1910, ses voisins, inquiets de ne pas le voir déambuler, le découvrent malade dans la chambre qu'on le laisse occuper. Sa femme et sa fille, prévenues, le ramènent chez elles à Las Touzes (Vaour), où il s'éteint le 11 octobre 1911. De même que sa lanterne, pour la troisième fois uniquement, mais la dernière.



* * * * *

En 2011, la commune de Penne fête le 100^e anniversaire de son « Terrible », une célébrité qui, auteur de divers opuscules imprimés dont « La Grande Lanterne », « Le troisième écho de la trompette de Jéricho », « Le grand épervier », a également fait l'objet d'un ouvrage biographique :

Christian Mathieu, *Le Terrible de Penne*, 1967, 92 p.
(AD81, Bib C 2303).

Carte postale, Labouche frères, Toulouse, coll. « Le Tarn », n° 585